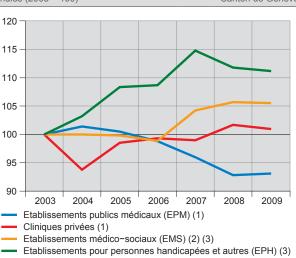


INFORMATIONS STATISTIQUES

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ À GENÈVE, RÉSULTATS 2009

En 2009, les hôpitaux et cliniques du canton de Genève comptent au total 2 830 lits (établissements publics médicaux [EPM] : 2 261; cliniques privées : 570). Par rapport à 2003, première année où l'ensemble des données sont disponibles, le nombre de lits des EPM recule de 6,9 %, tandis que celui des cliniques privées progresse de 0.9 %.

Evolution du nombre de lits, selon le type d'établissement de santé, depuis 2003
Indice (2003 = 100)
Canton de Genève



Parallèlement, les établissements médico-sociaux (EMS) et ceux pour personnes handicapées (EPH), y compris pour personnes toxicodépendantes, alcooliques ou présentant des troubles psychosociaux, disposent de, respectivement, 3 499 et 935 lits (+ 5,5 % et + 11,2 % par rapport à 2003).

Environ 78 000 personnes ont été traitées dans les hôpitaux et cliniques du canton en 2009. Plus de 4 600 personnes ont été hébergées dans les EMS et environ 1 100 personnes dans les EPH.

Lits, emplois et cas traités ou personnes héb	ergées, selon le type
d'établissement de santé, en 2009	
Chiffres annuels	Canton de Genève

		Emplois	Cas traités ou personnes
	Lits	(4)	hébergées
Hôpitaux et cliniques (1)	2 830	11 360	78 084
Etablissements publics médicaux (EPM)	2 261	9 650	57 941
Cliniques privées	570	1 710	20 143
Etablissements médico-sociaux (EMS) (2) (3)	3 499	3 367	4 632
Etablissements pour personnes handicapées et autres (EPH) (3)	935	1 431	1 090

- (1) Le nombre de lits correspond à une moyenne annuelle obtenue en divisant le nombre de journées-lits mis en service par 365. Non compris les lits spécifiquement destinés à la prise en charge semi-hospitalière, dont la notion a été supprimée en 2009.
- (2) Y compris les courts séjours en Unité d'accueil temporaire (UAT).
- (3) Lits disponibles au 31 décembre.
- (4) Exprimés en équivalent plein temps (EPT). Hôpitaux et cliniques : EPT au 31 décembre; EMS et EPH : EPT annuels.

Source: Office fédéral de la statistique - Statistique administrative des hôpitaux - Statistique des institutions médico-sociales





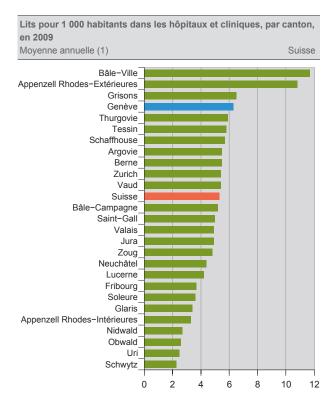
INFRASTRUCTURE

Une densité de lits par habitant parmi les plus élevées de Suisse dans les hôpitaux et cliniques genevois ...

En 2009, à Genève, au sein des 14 hôpitaux et cliniques du canton, les établissements publics médicaux (EPM) offrent 2 261 lits, les cliniques privées 570. Autrement dit, 80 % du total des lits sont concentrés dans le secteur public; les HUG-Soins aigus (Hôpital cantonal) groupent à eux seuls plus d'un tiers des lits en service du canton (35%).

Par rapport à 2003, première année où l'ensemble des données sont disponibles, le nombre de lits des établissements publics médicaux recule de 6,9 %, tandis que celui des cliniques privées progresse de 0,9 %.

La densité du total des lits du canton - soit 6,3 lits pour mille habitants - est parmi les plus fortes du pays. A l'échelon national, la densité se fixe à 5,3 lits pour mille habitants.



(1) Le nombre de lits correspond à une moyenne annuelle obtenue en divisant le nombre de journées-lits mis en service par 365.

Source: OFS - Statistique administrative des hôpitaux

... et parmi les plus faibles dans les institutions médico-sociales

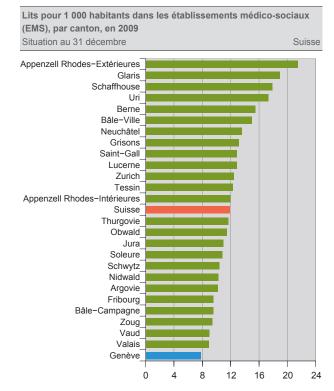
A la fin 2009, le canton de Genève compte 52 établissements médico-sociaux (EMS) et 3 499 lits disponibles, dont 17 lits d'Unité d'accueil temporaire (UAT)1.

De leur côté, les 19 établissements pour personnes handicapées et autres (EPH)2, au sens de la statistique fédérale, offrent près de mille lits. Ces derniers se répartissent de la façon suivante : 872 lits pour personnes handicapées, 55 lits pour personnes toxicodépendantes ou alcooliques et 8 lits pour personnes présentant des troubles psychosociaux.

Alors que le nombre de lits des cliniques et hôpitaux genevois tend à baisser (EPM) ou ne progresser que faiblement (cliniques privées), dans les institutions médico-sociales, le nombre de lits s'inscrit à la hausse : + 11,2 % parmi les EPH et + 5,5 % parmi les EMS, par rapport à 2003.

Malgré la forte croissance de l'offre des institutions médico-sociales en six ans, à la fin 2009, la densité de lits pour mille habitants n'est pas très élevée.

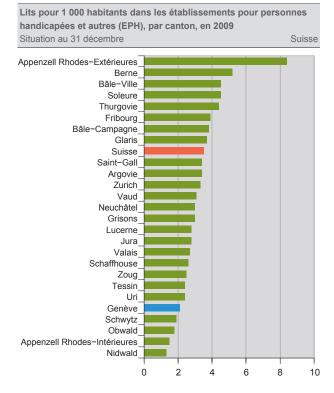
Dans les EMS genevois, elle est même la plus faible de Suisse: 7,8 lits pour mille habitants, contre 11,9 lits en moyenne à l'échelon du pays. Le diagnostic est le même en considérant les habitants âgés de 65 ans ou plus : 50,0 lits pour 1 000 habitants à Genève, contre 71,2 lits en Suisse.



Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

- La Clinique de Joli-Mont accueille des personnes âgées pour des courts séjours en Unité d'accueil temporaire (UAT). Cette activité n'est pas prise en compte ici
- A un établissement peuvent correspondre plusieurs sites ou centres à des adresses différentes.

En ce qui concerne les EPH, la densité de lits pour mille habitants est aussi parmi les plus basses de Suisse : 2,1 lits, contre 3,5 lits en moyenne pour la Suisse.



Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

PATIENTS OU PERSONNES HÉBERGÉES

Plus de 78 000 cas d'hospitalisation dans les hôpitaux et cliniques ...

Durant 2009, les hôpitaux et cliniques du canton ont traité 78 084 cas d'hospitalisation au total ³. Parmi les cas dont la provenance est connue (78 037), 8,3 % correspondent à des personnes domiciliées à l'étranger et 6,1 % proviennent d'un autre canton. A l'échelon national, ces proportions s'élèvent à, respectivement, 3,0 % et 13,7 %.

Un peu moins de 900 000 journées d'hospitalisation (887 702) sont enregistrées en 2009.

Un patient est ainsi hospitalisé en moyenne 11,4 jours en 2009. Par rapport à 2003, la durée de séjour fléchit de 3,4 jours. La durée moyenne de séjour varie fortement d'un établissement à l'autre : par ordre croissant, 5,6 jours dans les cliniques privées, 7,5 jours aux HUG-Soins aigus, 18,3 jours à la Clinique de Joli-Mont, 18,8 jours à la Clinique de Montana, 27,4 jours aux HUG-Soins subaigus (Département de réhabilitation et de gériatrie), 27,7 jours aux HUG-Soins psychiatriques (Département de psychiatrie) et 100,9 jours aux HUG-Soins continus (Département médical de Loëx).

En 2009, les hôpitaux et cliniques genevois soignent chaque jour, en moyenne, 2 509 patients, dont 56 % de

3 Les cas d'hospitalisation correspondent au nombre de sorties comptablisées par les établissements. Les cas de semi-hospitalisations ne sont pas inclus ici, car ils sont considérés à partir de 2009 comme relevant du secteur des soins ambulatoires.

femmes. La moitié (52 %) du total des personnes hospitalisées sont âgées de 65 ans ou plus et un quart (27 %) de 80 ans ou plus 4.

... et plus de 5 700 personnes hébergées dans les institutions médico-sociales

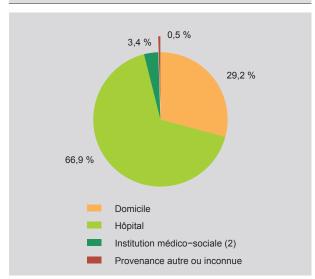
En 2009, les EMS du canton ont hébergé 4 396 personnes en long séjour et 236 en court séjour (UAT). Les trois quarts des résidants sont des femmes.

L'âge moyen en EMS est de 83,2 ans pour les hommes et de 87,0 ans pour les femmes. A la fin 2009, 14 % des personnes âgées de 80 ans ou plus résident en EMS. La proportion s'élève à 47 % pour les personnes âgées de 95 ans ou plus (48 % pour celles de 100 ans ou plus).

A la fin 2009, parmi les personnes âgées de 80 ans ou plus, 14 % résident en EMS, un quart (26 %) recourt à la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) ou à la Coopérative de soins infirmiers (CSI). Par conséquent, environ 60 % vivent à domicile de façon indépendante et/ou bénéficient d'autres formes de soutien (activité en foyer de jour, résidence dans un logement avec un encadrement social, prise en charge par l'entourage, etc.).

Sept résidants sur dix (long séjour uniquement) sont entrés en EMS à la suite d'un séjour hospitalier et trois sur dix proviennent de leur domicile. Parmi les personnes entrées en EMS durant l'année, l'âge moyen est de 84,6 ans (85,5 ans pour les femmes et de 82,8 ans pour les hommes).

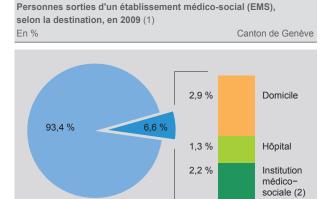




- (1) Long séjour uniquement.
- (2) Maison pour personnes âgées, home médicalisé, institution pour handicapés, institution pour personnes dépendantes, établissement pour cas psychosociaux.

Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

Ces groupes d'âges représentent, respectivement, 16 % et 4 % de la population genevoise. Près de mille personnes (978) sont sorties d'un EMS après un hébergement de longue durée en 2009. Dans 93 % des cas, les séjours prennent fin avec le décès du résidant. La moyenne d'âge des personnes décédées ou sorties dans l'année est de 88,0 ans (femmes : 89,9 ans; hommes : 84,9 ans).



(1) Long séjour uniquement.

Décès

(2) Maison pour personnes âgées, home médicalisé, institution pour handicapés, institution pour personnes dépendantes, établissement pour cas psychosociaux.

0.2 %

Destination

autre ou

inconnue

Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

Autres motifs

Le séjour des résidants (hors UAT) dure, en moyenne, un peu plus de trois ans (3,2 ans). Les femmes restent en moyenne plus longtemps que les hommes en EMS, 3,5 ans pour celles-là, contre 2,4 ans pour ceux-ci.

De leur côté, les EPH ont hébergé 1 090 personnes durant l'année 2009. Les hommes représentent 61 % des effectifs. La plupart des résidants (90 %) sont âgés de moins de 60 ans. L'âge moyen des personnes hébergées est de 39,9 ans (femmes : 41,1 ans; hommes : 39,1).

Les personnes entrées dans l'année proviennent principalement de leur domicile (dans 52 % des cas) et du milieu hospitalier (dans 22 % des cas).

Durant l'année 2009, 179 personnes sont sorties d'un EPH. Les séjours prennent fin le plus souvent avec le retour au domicile (dans 57 % des cas).

La durée moyenne de séjour des personnes hébergées varie selon le type d'établissement. Ainsi, les personnes sorties définitivement d'un établissement pour *personnes handicapées* y ont séjourné en moyenne 6,7 ans, celles sorties d'un établissement pour *personnes présentant des troubles psychosociaux* 4,7 ans. Pour les *personnes toxicodépendantes ou alcooliques*, la durée de séjour s'étend sur 7,7 mois.

EMPLOI

Plus de 11 000 postes dans les hôpitaux et cliniques ...

Les hôpitaux et cliniques genevois comptent 11 360 postes de travail en équivalent plein temps (EPT) au 31 décembre 2009 : 9 650 postes se trouvent dans les EPM,

dont les deux tiers aux HUG-Soins aigus, et 1 710 dans les cliniques privées. Les deux tiers (67 %) des postes sont occupés par des femmes (EPM : 66 %; cliniques privées : 75 %).

... 4 800 dans les institutions médico-sociales

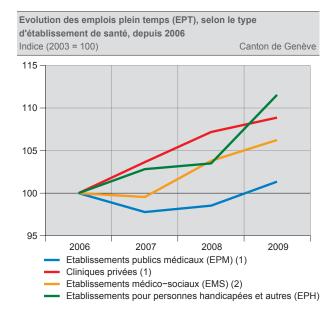
A la fin 2009, les EMS genevois emploient 4 205 personnes, dont 80 % de femmes. En équivalent plein temps, ces emplois représentent 3 367 postes.

La moitié (55 %) du personnel des EMS bénéficie d'une formation dans le domaine des soins et 12 % dans le domaine socio-hôtelier. Plus d'un tiers (37 %) du personnel ne possède pas de formation.

Au 31 décembre 2009, les EPH genevois emploient 1 839 personnes, dont 65 % de femmes. Ces emplois correspondent à 1 431 postes EPT. Cette dotation couvre les activités d'accompagnement des personnes qui résident en établissement, de même que les activités de suivi des personnes externes prises en charge de jour mais non hébergées.

Près de deux tiers (62 %) des employés sont au bénéfice d'une formation principale⁵ dans le domaine des soins, 21 % dans le domaine technique, administratif, de gestion ou autre, et 17 % sont sans formation post-obligatoire.

Depuis 2006, année où les données sur l'emploi sont disponibles sur une base homogène pour tous les établissements de santé sous revue, les emplois exprimés en EPT croissent de 1,4 % dans les EPM, de 8,9 % dans les cliniques privées, de 6,3 % dans les EMS et de 11,6 % dans les EPH.



- (1) Postes en équivalent plein temps (EPT) au 31 décembre.
- (2) Postes en équivalent plein temps (EPT) annuels.

Source: OFS - Statistique administrative des hôpitaux - Statistique des institutions médico-sociales

Pour les employés bénéficiant de plusieurs formations dans des secteurs différents, c'est la formation de niveau le plus élevé qui est retenue ici.

FINANCES

Des charges d'exploitation de 2 milliards dans les hôpitaux et cliniques ...

En 2009, les charges d'exploitation des hôpitaux et des cliniques s'élèvent à 2 milliards de francs au total : 1,6 milliard de francs pour les EPM et 400 millions de francs pour les cliniques privées. Dans les EPM, les salaires et charges sociales représentent 74 % du total des charges et 51 % dans les cliniques privées.

... de près de 669 millions dans les institutions médico-sociales

La prise en charge des personnes âgées dans les EMS genevois génère des charges d'exploitation de 472 millions de francs en 2009. Les principaux centres de charges sont : les soins LAMal (44 %) et les prestations hôtelières (37 %). Les charges totales des EMS représentent un montant annuel de 134 893 francs par lit disponible ou 375 francs par résidant et par jour.

Les produits des EMS se montent à 471 millions de francs : 57 % proviennent des revenus d'hébergement, 23 % des subventions, dont la quasi-totalité (96 %) provient du canton, et 20 % des revenus liés aux soins. Les subventions

d'exploitation délivrées par le canton s'élèvent à 103 millions de francs, soit 29 401 francs par lit disponible et par an ou 82 francs par résidant et par jour.

En 2009, les charges d'exploitation des EPH s'élèvent à 197 millions de francs, dont près de trois quarts (71 %) sont constitués des salaires et charges sociales de personnel.

Les produits d'exploitation s'élèvent, pour leur part, à 192 millions de francs. Les subventions d'exploitation en représentent les deux tiers (67 %), et sont principalement délivrées par le canton (124 millions de francs).

Pour la majorité des EPH, les charges et produits d'exploitation portent sur l'ensemble des activités des établissements, qu'elles concernent les personnes hébergées ou les personnes externes prises en charge de jour mais non hébergées. Ces deux catégories de bénéficiaires ne pouvant être toujours distinguées par la comptabilité des établissements, on ne peut pas calculer des ratios comparables à ceux établis pour les EMS.

Pour les EMS et les EPH, soulignons encore que les subventions d'exploitation ne comprennent pas les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI, qui complètent les participations à la charge des résidants si leurs ressources financières sont insuffisantes.

SOURCES STATISTIQUES

Les données relatives aux hôpitaux et cliniques proviennent de la statistique des établissements de santé (soins intra-muros), établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en étroite collaboration avec les cantons. Celle-ci se compose d'un volet médical, portant sur les cas d'hospitalisation, et d'un volet administratif, portant davantage sur le personnel et les comptes. Les établissements entrant dans le champ d'investigation de la statistique à Genève sont, d'une part, les établissements publics médicaux (EPM), composés des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG-soins aigus, HUG-soins psychiatriques, HUG-soins subaigus et HUG-soins continus) et des cliniques genevoises de Joli-Mont et Montana et, d'autre part, des cliniques privées.

Les données relatives aux établissements médicosociaux (EMS) et aux établissements pour personnes handicapées et autres (EPH) du canton de Genève proviennent de la *statistique des institutions médicosociales* (anciennement statistique des établissements de santé non hospitaliers; la statistique a été révisée en 2006). Conduite par l'Office fédéral de la statistique (OFS), en collaboration étroite avec les cantons, cette statistique consiste en un relevé exhaustif des activités intra-muros des institutions médico-sociales. Le relevé porte essentiellement sur l'offre de prestations, le personnel employé, les personnes hébergées et la comptabilité.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information peuvent être consultés sur le site Internet : http://www.ge.ch/statistique/domaines/14/14 02 1/apercu.asp

D'autres tableaux et graphiques de résultats sont téléchargeables aux adresses Internet suivantes :

http://www.ge.ch/statistique/domaines/14/14_02_1/tableaux.asp http://www.ge.ch/statistique/domaines/14/14_02_1/graphiques.asp

Département des finances

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26 Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

Responsable de la publication : Dominique Frei

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse

a respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse
 OCSTAT, Genève 2011. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

